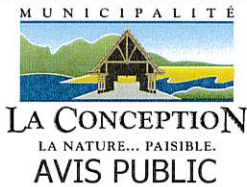


PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



**Demande de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 9 novembre 2026, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal située au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
1433, route des Ormes Demande numéro : 2026-00063	Autoriser un agrandissement qui excède 50% de la superficie au sol du bâtiment existant à l'entrée en vigueur du règlement le rendant dérogatoire, soit un agrandissement de 124.12 m2, plutôt que d'au maximum 70.99 m2, ce qui représente un agrandissement qui excède 174.84% de la superficie au sol du bâtiment existant à l'entrée en vigueur du règlement le rendant dérogatoire.;

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à ces demandes par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca

Donné à La Conception le 23 octobre 2026

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 23 octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 23 octobre 2026

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe